

PRODUCT

Isabel : votre clé pour INTERVAT

Le ministère des Finances au service (électronique) des entreprises

Depuis peu, vous pouvez envoyer vos déclarations de TVA par voie électronique via INTERVAT ou transmettre vos déclarations au précompte professionnel via FINPROF. Ces transferts demandent une sécurisation appropriée. Isabel OfficeSign 5.0 vous permet d'apposer votre signature digitale sur ces documents financiers.

INTERVAT facilite vos déclarations de TVA

Lancé en février 2002, le projet INTERVAT du ministère des Finances permet aux commerçants et petites entreprises de poster leur déclaration de TVA, mensuelle ou trimestrielle, par voie électronique. Disponible 24 heures sur 24, INTERVAT vous permet d'envoyer vos documents officiels jusqu'à la dernière minute sans devoir vous déplacer. Les comptables travaillant pour le compte de plusieurs clients évitent ainsi de devoir transmettre des déclarations papier à différents bureaux de TVA.

Simplicité...

« Dès le début, nous souhaitions réaliser une application simple et conviviale, tout en garantissant une



▲ « La technologie de certification d'Isabel donne un véritable coup de pouce aux applications d'eGovernment », Louis Collet, Auditeur Général au ministère des Finances.

sécurité optimale », indique Louis Collet, Auditeur Général au ministère des Finances. « La déclaration de TVA électronique consiste en un formulaire en ligne se limitant à un écran avec plusieurs onglets. Pour la remplir, une entreprise a simplement besoin d'un navigateur web. » Des contrôles de validation sont réalisés en cours de saisie afin d'éviter les omissions de données ou les erreurs. L'expéditeur reçoit un accusé de réception par courrier électronique pour confirmer l'enregistrement de sa déclaration. A l'avenir, INTERVAT permettra aussi d'envoyer plusieurs déclarations de TVA simultanément.

... et sécurité optimale

« L'intégrité des données transmises ainsi que l'authentification du déclarant sont assurées grâce à l'utilisation d'un certificat digital de classe 3. Celui-ci cor-



« répond au plus haut niveau de sécurité actuellement disponible sur le marché », ajoute Louis Collet. Depuis avril 2003, vous pouvez signer votre déclaration INTERVAT avec votre certificat Isabel. Aucune démarche administrative auprès de votre bureau de TVA n'est requise ; il vous suffit de télécharger Isabel OfficeSign 5.0 sur le site Isabel. Ce composant gratuit permet de transposer la signature Isabel dans les applications d'eGovernment et de Microsoft.

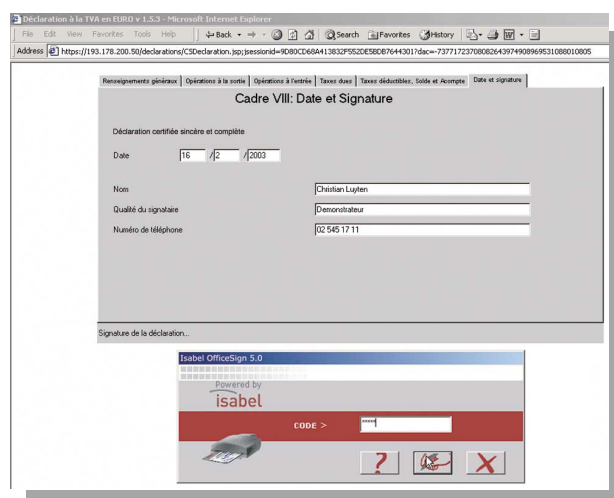
Extension à des services multiples

« La signature digitale d'Isabel peut également être apposée sur les déclarations au précompte professionnel transférées via FINPROF », poursuit Louis Collet. « L'extension de la technologie d'Isabel aux applications d'eGovernment va permettre à celles-ci de trouver rapidement leur vitesse de croisière. » Autant d'initiatives qui correspondent parfaitement à la volonté d'Isabel de proposer une solution eBusiness complète.

Grace à Isabel OfficeSign 5.0, Isabel devient votre partenaire eBusiness par excellence.

Vous avez décidé d'utiliser Isabel OfficeSign 5.0 pour faire vos déclarations de TVA via l'application INTERVAT ?

- ▶ Rendez-vous sur le site du Service Public Fédéral des Finances via www.minfin.fgov.be et cliquez sur le lien Intervat.
- ▶ Vous êtes guidé(e) pour remplir votre déclaration en ligne.
- ▶ Le programme vous demande de signer votre déclaration. Vous devez alors insérer votre carte dans le lecteur et taper votre mot de passe Isabel.



Vous trouverez plus d'informations sur les applications d'eGovernment sur www.minfin.fgov.be et sur www.isabel.be/eGovernment.

